

ORDRE DU JOUR

MARCHES PUBLICS

- 1 Marché travaux : aménagement stationnement voirie Flaine Forêt
- 2 Marché maîtrise d'œuvre : carrefour entrée Flaine Forêt

FINANCES

- 3 Vote du compte administratif 2019 – Budget Principal et Budgets annexes Droits de stationnement et Eau
- 4 – Vote du budget primitif 2020 – Budget Principal et Budgets annexes Droits de stationnement et Eau

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES :

Approuvé par
Le Président

Johann RAVAILLER

Vérifié par
Le secrétaire de séance

Marjolaine LEVEQUE

Contrôlé par
Le Directeur

Patrice BONNAZ

Etabli par :

Patrice BONNAZ

PROCHAIN COMITE SYNDICAL : A définir

	NOMS	TEL.	MAIL	C	P	A	E	D
<i>COMITE</i>	Johann RAVAILLER Président Maire de Magland		johann.ravailler@magland.fr	✓	✓			✓
	Jean-Paul CONSTANT Vice-président Maire Arâches-la-Frasse		Jp.constant13@gmail.com	✓	✓			✓
	Rozenn DURAND Elue Arâches		rozenn.durand@laposte.net	✓			✓	✓
	Peter JULES Elu Arâches		jules.peter@hotmail.fr	✓			✓	✓
	Marjolaine LEVEQUE Elue Arâches		marjolaine.leveque.ml@gmail.com	✓	✓			✓
	Inès NAVILLOD Elue Arâches		ines.navillod@yahoo.fr	✓			✓	
	Julien DELEMONTEX Suppléant Elu Arâches		julien.delemontex.mairie@gmail.com	✓	✓			✓
	Gwenaël RUAU Suppléant Elu Arâches		gw.ruau@gmail.com	✓			✓	✓
	Laurène CAULFUTY Elue Magland		laurene.caulfuty@magland.fr	✓	✓			✓
	Stéphanie FERRAND Elu Magland		s.ferrand74@gmail.com	✓	✓			✓
	Kader KHADRAOUI Elu Magland		kader.khadraoui@magland.fr	✓			✓	✓
	Giovanna VAUTHAY Elue Magland		jeanne.vauthay@magland.fr	✓	✓			✓
	Sophie DEPOISIER Suppléante Elue Magland		sophiedepoisier9@gmail.com	✓	✓			✓
	Sabine TOUNA Suppléante Elue Magland		tounasab@gmail.com	✓	✓			✓
<i>SIF</i>	Patrice BONNAZ Directeur	06.89.95.47.25	pbonnaz@flaine.com	✓	✓			✓
	Geoffrey BIEVRE Services techniques	06.89.95.47.16	service.technique@flaine.com					✓
	Sabrina BOULANGER Responsable administratif	04.50.90.82.75	s.boulangier@flaine.com	✓	✓			✓

C : Convoqué

P : Présent

A : Absent

E : Excusé

D : Diffusion

L'an deux mille vingt, le 2 juillet à 20h30,

Le Comité du Syndicat Intercommunal de Flaine, dûment convoqué, s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Flaine, sous la présidence de Johann RAVAILLER.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Marjolaine LEVEQUE est désignée par le Comité Syndical pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Le Président passe à l'ordre du jour.

RAPPORT N° 1
MARCHE PUBLIC
MARCHE DE TRAVAUX AMENAGEMENT STATIONNEMENTS RUE FLAINE
FORET TRANCHE 3 ET 4

Le rapporteur : Patrice BONNAZ

Le rapporteur informe les membres du Conseil Syndical de la procédure d'appel d'offres lancée le 16 avril 2020 pour le choix d'une entreprise pour les travaux d'aménagement des stationnements de la rue de Flaine Forêt.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le jeudi 2 juillet 2020 a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncées dans l'avis de publicité, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de l'entreprise suivante : COLAS pour un montant de 325 006.47 € HT.

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres et donc d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité (abstention de M. Julien DELEMONTEX) :

- attribue le marché à l'entreprise COLAS
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget droits de stationnements 2020.

RAPPORT N° 2
MARCHE PUBLIC
MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE
AMENAGEMENT ENTREE RUE FLAINE FORET

Le rapporteur : Patrice BONNAZ

Le rapporteur informe les membres du Conseil Syndical de la procédure d'appel d'offres lancée le 5 mai 2020 pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'étude de l'entrée de la rue de Flaine Forêt.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le jeudi 2 juillet 2020 a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncées dans l'avis de publicité, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de l'entreprise suivante : Cabinet UGUET

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres et donc d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- attribue le marché au bureau d'étude Cabinet UGUET
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget principal 2020.

RAPPORT N° 3
FINANCES
VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGET PRINCIPAL 2019

Le rapporteur : Sabrina BOULANGER

Monsieur Le Président précise que suite à la situation sanitaire dû au COVID-19, des pertes de recettes de taxe de séjour ont été constaté et qu'il est préférable pour l'équilibre du budget de revoter l'affectation des résultats du budget principal.

Monsieur Le Président demande à Madame BOULANGER Sabrina de bien vouloir présenter l'affectation des résultats 2019 du budget principal.

1/ Compte Administratif 2019 – Budget Principal.**Fonctionnement :**

Recettes réelles	5 277 614,05 €
Excédent de fonctionnement reporté	<u>75 672,92 €</u>
Recettes totales	5 353 286,97 €
Dépenses totales	5 208 443,44 €
Excédent de fonctionnement	144 843,53 €

Investissement :

Recettes réelles	1 428 471,20 €
Excédent d'investissement reporté	<u>404 468,94€</u>
	1 832 940,14 €
Dépenses totales	659 666,98 €
Excédent d'investissement	1 173 273,16 €
Restes à réaliser	-314 956,80 €
Total	858 316,36 €

Affectation du résultat

Monsieur Le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit et se retire pour le vote,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
Compte 001	Excédent d'investissement reporté	1 173 273,16 €
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	144 843,53 €

DECLARE que l'affectation des résultats sont approuvés sans observation ni réserve de sa part.

RAPPORT N° 4

FINANCES

VOTE BUDGETS PRIMITIFS – BUDGET PRINCIPAL

Le rapporteur : Sabrina BOULANGER

Monsieur Le Président présente le **Budget Primitif 2020 du Budget principal**.

Fonctionnement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : **5 262 703,53 €**

Investissement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de: **1 820 273.16 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **déclare** que le budget primitif 2020 du Budget Principal est adopté.

RAPPORT N° 5

FINANCES

VOTE BUDGETS PRIMITIFS – BUDGET DROITS DE STATIONNEMENT

Le rapporteur : Sabrina BOULANGER

Monsieur Le Président présente le **Budget Primitif 2020 du Budget Droits de stationnement**.

Fonctionnement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : 345 150,00 €.

Investissement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : 525 330,14 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, déclare que le budget primitif 2020 du budget annexe Droits de stationnement est adopté.

A noter : M.Julien DELEMONTEX vote contre ce point considérant imprudent, compte tenu de la conjoncture, d'avoir recours à un emprunt pour financer les travaux de stationnement dans la rue de Flaine Forêt.

Fin de la séance 22h30